

# RAPPORT D'ACTIVITES 2018

## LES POINTS-CLES DE L'ANNEE

- Accompagnement des premières Communautés professionnelles de territoire de santé par les URPS
- Création des « Rendez-vous » privés de l'installation
- Création de la Formation régionale des secrétariats médicaux
- Création Site internet d'aide à la pratique et des cotations OMNIPRAT
- Finalisation de l'expérimentation télé-expertise en cardiologie et extension régionale
- Service d'interprétariat : extension à la région et à toutes les spécialités
- Lancement des premières équipes de soins primaires ESP – CLAP, création de l'association
- Diffusion des protocoles de suivi médecins généralistes / pédiatres et de l'annuaire des pédiatres
- Projet « Assistants de Consultation en Médecine Générale »
- Refonte du logiciel APPLIGARDE des maisons de garde
- Lancement des réunions de coordination médicales en néphrologie
- Actions pour la soutenir la formation médicale initiale en Vendée
- Aide au site KIT médical
- Dernières Rencontres de La Baule

## Table des matières

1 Amélioration de l'articulation entre spécialités de premier et de second recours libéral.....	3
1.1 La formation des secrétariats médicaux.....	3
1.2 Coopération MG/cardiologie libérale : télé-expertise sur les ECG.....	4
1.3 Coopération MG cardiologie : consultations avancées en cardiologie en Maine et Loire.....	5
1.4 Coopération MG/pédiatrie libérale.....	5
1.5 Coopération MG/dermatologie libérale.....	6
1.6 Coopération MG /néphrologue insuffisance rénale.....	6
1.7 Coopération entre spécialités en imagerie médicale.....	7
1.8 Coopération en gynécologie.....	7
2. Etudes.....	8
2.1 Etude sur l'impact de la chirurgie ambulatoire.....	8
2.2 Panel médecins généralistes.....	8
2.3 Accès aux données de santé.....	8
2.4 Soutien aux thèses.....	8
3 Favoriser l'installation.....	9
3.1 Les rendez-vous privés de l'installation.....	9
3.2 Leviers de l'installation en médecine générale et partenariat avec les internes en médecine générale.....	9
3.3 Démographie et leviers de l'installation dans les spécialités de second recours libéral.....	10
4. Innover dans la coordination interprofessionnelle.....	11
Les différentes formes d'exercice coordonné en Pays de la Loire (source : site ESP-CLAP).....	11
4.1 comités inter-URPS.....	11
4.2 Equipes de soins primaires « coordonnées localement autour du patient » (CLAP).....	11
4.3 Communautés professionnelles de territoires de santé.....	13
5. Outils pour l'exercice.....	15
5.1 Service d'interprétariat en médecine libérale et prise en charge des populations en précarité sociale.....	15
5.2 Outils d'aide à la pratique et à la cotation en médecine générale libérale.....	16
5.3 KIT MEDICAL : site référencement d'applications utiles en médecine.....	17
5.4 Conseil Juridique.....	17
5.6 Aide à la permanence des soins : remise à jour de APPLIGARDE, logiciel pour les maisons médicales de garde.....	18
5.7 Aide à la pratique : Groupes Qualité (APIMED).....	19
5.8 Assistants de consultation en médecine générale : expérimentation en Vendée.....	20
5.9 Plateforme d'appui en Vendée : Projet.....	20
6. Actions d'information et de communication.....	21
6.1 Journal.....	21
6.2 Sites Internet et newsletters.....	21
6.3 Informer et accompagner les médecins libéraux dans les territoires.....	21
6.4 Plaquette de présentation de l'URML.....	21

7. Partenariats .....	22
7.1 Mise en œuvre des contractualisations avec l'ARS .....	22
7.2 Développement du partenariat avec l'Assurance Maladie .....	22
7.3 La Conférence nationale des URPS-ML et les Rencontres de La Baule 2018 .....	22
8. Instances de concertations où siègent des médecins représentant l'URML :.....	23
9 Fonctionnement de l'URML.....	24
9.1 Gestion de l'Union : Bureaux et Assemblées générales .....	24
9.2 Personnel de l'URML .....	24
9.3 Locaux / Salles de réunion .....	25

# 1 Amélioration de l'articulation entre spécialités de premier et de second recours libéral

## 1.1 La formation des secrétariats médicaux

Les formations ont été proposées en 2018 sur toute la région. Elles s'adressent aux secrétaires des structures libérales, de toutes les spécialités médicales. Les objectifs pédagogiques sont :

- Assurer un accueil efficace du patient
- Valoriser l'image de leur cabinet par une maîtrise des techniques d'accueil physique et téléphonique.
- Faire face aux situations complexes et multiples générées par l'activité du secteur médical
- Transformer un climat de tension en un échange calme et serein
- Gérer sereinement leur temps de travail

Les sessions se déroulent sur 2 jours. Le prestataire choisi est ARAMIS formation. La gestion des inscriptions est assurée par l'URML, et la gestion des financements (ouverture des droits) est assurée par ARAMIS.

Le succès a été au rendez-vous dès les premiers tests en juin 2018. Il a été nécessaire d'ouvrir des séances supplémentaires pour satisfaire la demande. 157 personnes ont été formées en 2018. Près de 150 secrétaires sont déjà inscrites pour 2019. Les choix de lieu ont été étendus à Chateaubriant et Saumur. Les évaluations sont très positives et beaucoup de personnes formées souhaitent une suite à ces formations sur des sujets plus spécifiques. L'évaluation finale est réalisée en juin 2019, ainsi que les futures programmations.

Formations de secrétariats réalisées en 2018 ou programmées pour 2019

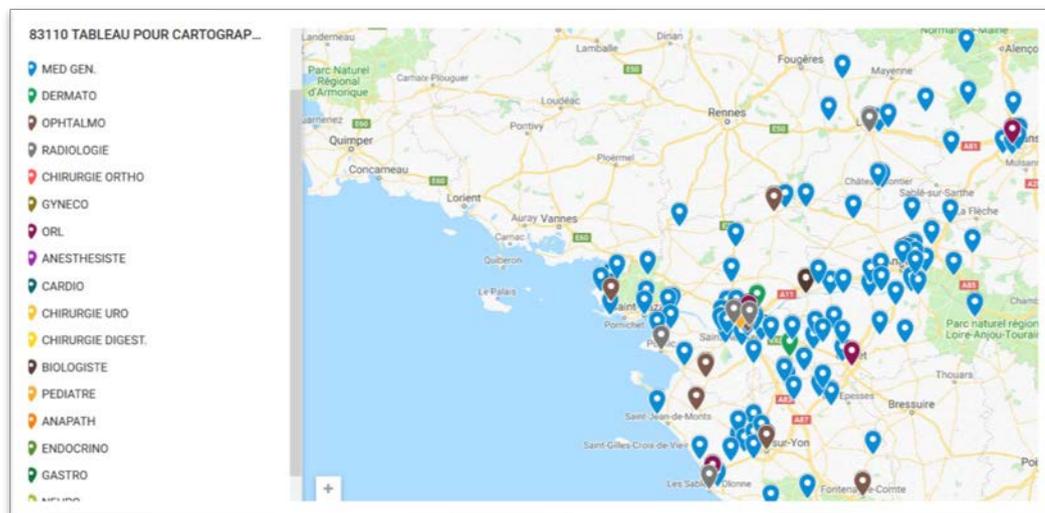
Lieu	Mois/an	Nombre de secrétaires
Fontenay le comte	dec.18	4
La Roche sur Yon	Juin18	9
	dec.18	11
	Fev.19	9
	Mai19	9
Les Sables d'Olonne	oct.18	7
	Janv19	11
	Mars19	7
Le Mans	sept.18	9
	nov.18	8
	Mars19	10
Laval	sept.18	6
	dec.18	10
Angers	sept.18	8
	nov.18	10
	Janv.19	10
	Avril19	11
Saumur	Fev.19	6
Cholet	nov.18	9
	Mars19	10
Saint Herblain	sept.18	10
	nov.18	9
	Fev19	10
	Mars19	9
Saint Sébastien sur Loire	Juin 18	17
	oct.18	10
	Janv.19	9
	Mars19	10

	Mai19	22
Chateaubriant	Janv.19	10
Saint Nazaire	oct.18	10
	dec.18	10
	Mars19	9

Ces formations ont mobilisé 17 spécialités différentes :

SPECIALITE	Nb de structures libérales
ANATOMO PATHOLOGIE	1
ANESTHESISTE	3
BIOLOGISTE	2
CARDIO	3
CHIRURGIEN orthopédique et traumatologie	4
CHIRURGIEN urologique	3
CHIRURGIEN viscérale et digestive	4
DERMATO	10
ENDOCRINO	1
GASTRO	1
GYNECO	4
MG	157
NEURO	1
OPHTALMO	10
ORL	4
PEDIATRE	2
RADIOLOGUE	5

Répartition des structures libérales concernées par la formation de secrétariat 2018-2019



## 1.2 Coopération MG/cardiologie libérale : télé-expertise sur les ECG.

L'expérimentation de télé-interprétation des ECG adressés par les MG aux cardiologues libéraux, a fait l'objet d'un rapport et d'une présentation à l'ARS puis à la CNAMTS en mars 2018 au moment des négociations conventionnelles sur la télé-médecine. Un article est en cours de relecture dans la revue référencée « Santé Publique ».

Ci-dessous les principaux enseignements de l'expérimentation tels que transmis à l'ARS et l'Assurance Maladie.

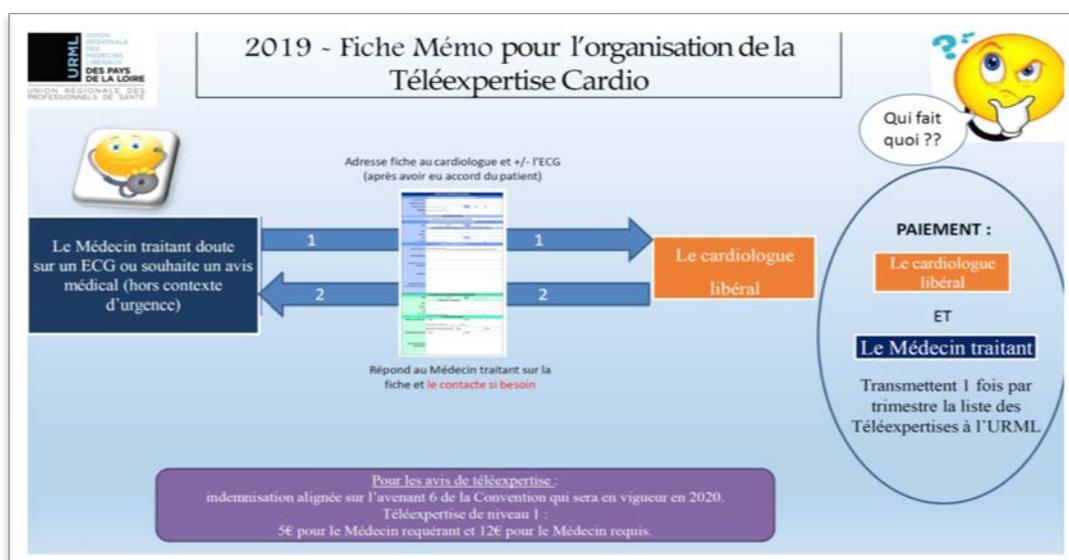
Résultats	OBJECTIF	RESULTAT
<p>- Sur les 900 premiers actes en Loire Atlantique</p> <p>- aide par un consultant CEMKA</p> <p>- présentés à la CNAMTS le 14 mars 2018</p> <p>- article en cours de publication</p>	Acceptabilité / Durabilité du changement	Positif (nb d'adhésions, satisfaction, souhait de poursuivre, doublement depuis sept 2017)
	Augmenter les ECG au cabinet des MG	Effet positif (hausse significative de 1,7 ECG en moyenne par mois sur les 7 premiers mois d'expérimentation à Nantes sud)
	Améliorer les pratiques	Objectif atteint (87% des MG déclarent avoir amélioré leurs pratiques d'interprétation)
	Améliorer la coordination	Objectif atteint (9 MG sur 10 et 8 cardiologues sur 10 déclarent une amélioration de la coordination)
	Améliorer le délai d'orientation chez un cardiologue	Effet positif ressenti par 7 MG sur 10, pas d'effet pour les cardiologues.
	Améliorer la structuration de la demande d'avis	Objectif atteint (à nuancer dans le cas de l'usage de la télécopie)
	Améliorer la pertinence des consultations	Objectif atteint (75% des cardiologues déclarent que la pertinence du recours s'est améliorée)
	Quantifier les usages	0,5 demande par mois en moyenne par MG Plus les MG font des ECG, moins ils ont recours à la télé-expertise

Le déploiement a été poursuivi en 2018 en Loire Atlantique, pour atteindre plus 3000 téléexpertises sur des ECG, sur tout la période 2017- 2018, soit en moyenne 1 ECG tous les 2 mois par médecin généraliste utilisateur.

- 40 cardiologues participent en Loire Atlantique, qui représentent la quasi-totalité des structures libérales. L'URML a donc pu réaliser un annuaire des cardiologues avec leur accès direct, télécopie et messagerie. La participation des cardiologues de second recours est en effet indispensable, c'est un préalable au déploiement auprès des médecins généralistes.
- 306 médecins généralistes participent en Loire Atlantique

Le début de l'année 2018 a été consacrée à la préparation de la phase de transition avec la télé-expertise financée dans le cadre d'avenant 6 à la Convention, entrant en vigueur progressivement à partir de 2019. Afin de conserver cette dynamique et répondre aux attentes des médecins des autres départements, l'URML a donc étendu fin 2018 la télé-expertise en cardiologie libérale à toute la région, en prévoyant l'articulation future et la transition avec le financement conventionnel en 2020. L'URML a sollicité le financement FIR pour cette phase intermédiaire. Malheureusement il n'est pas encore possible d'utiliser largement les messageries sécurisées, compte tenu de la couverture insuffisante en messageries agréées. Ce sera l'un des défis de 2019.

Schéma de l'organisation de la télé-expertise en cardiologie établi pour 2019





## 1.5 Coopération MG/dermatologie libérale

En 2018, le sujet de la téléexpertise en dermatologie est resté à l'étude. Une réunion s'est déroulée entre médecins généralistes et dermatologues de Vendée pour étudier les freins et leviers de la téléexpertise en dermatologie. L'outil le plus simple envisagé pour réaliser cette télé-expertise reste la messagerie sécurisée. Le déploiement des messageries sécurisées agréées au niveau des médecins libéraux est au cœur de cette problématique.

## 1.6 Coopération MG /néphrologue insuffisance rénale

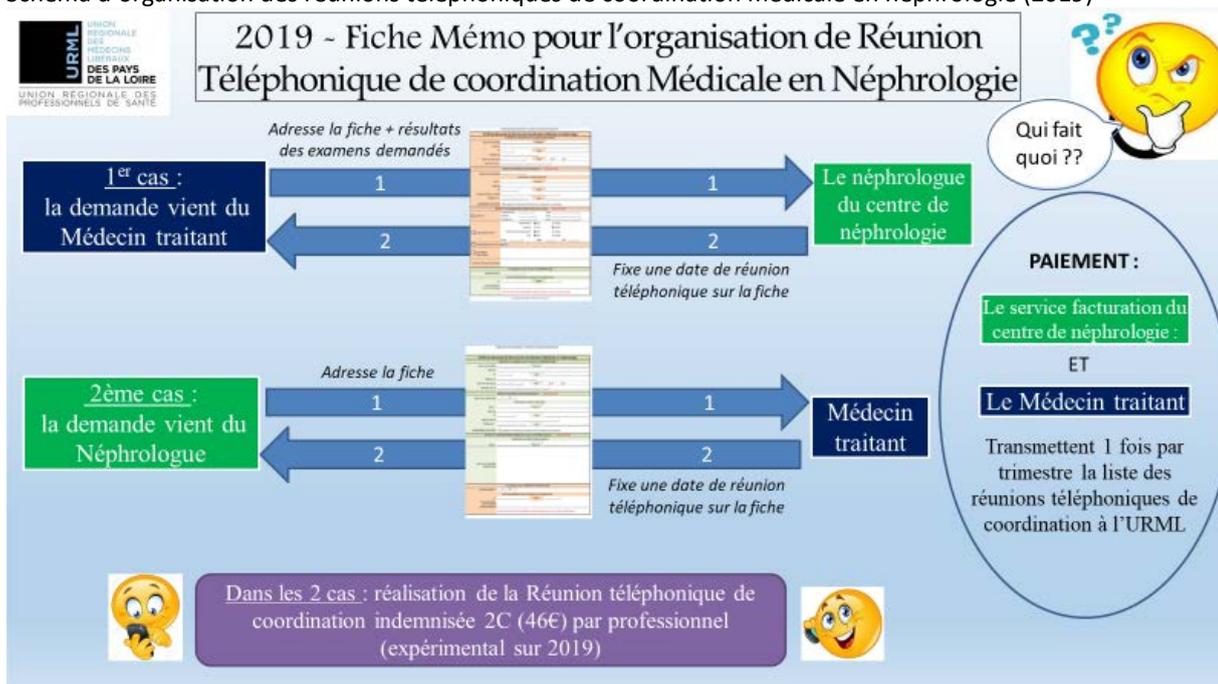
La commission a été formée en 2017. Elle donne lieu à nouveau financement de l'ARS qui s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale pour laquelle les Pays de la Loire sont pilotes. Le projet comprend trois volets :

- L'expérimentation de réunions téléphoniques de coordination médicale entre le médecin généraliste et le néphrologue autour du parcours de soins de patients : action lancée en 2018
- Le dépistage de l'insuffisance rénale par un partenariat avec les laboratoires de biologie (URPS biologie) : au stade de projet en 2018 (plusieurs modes d'organisation ont été proposés à l'URPS biologistes)
- L'information des patients sur les médicaments néphrotoxiques (en partenariat avec l'ARS, l'association régionale des néphrologues, l'URPS pharmaciens, les associations de patients et l'Assurance Maladie) : une affiche pour les patients a été réalisée et diffusée aux médecins généralistes

En ce qui concerne l'expérimentation de réunion de coordination médicale téléphonique :

- Tous les centres de néphrologie de la région (9) publics et privés ont été rencontrés par les membres du comité de pilotage pour valider les organisations. L'accueil des néphrologues a été très positif. Des réunions téléphoniques de test ont été un succès (La Roche sur Yon, Cholet)
- Fin 2018, l'expérimentation de réunions de coordination médicale en néphrologie a été finalisée et lancée auprès des médecins généralistes et néphrologues de la région, en même temps que l'extension régionale de la télé-expertise en cardiologie.
- Les débuts sont très positifs puisque 296 médecins généralistes ont déjà adhéré fin 2018 (152 adhérents en Loire Atlantique, 52 en Maine et Loire, 10 en Mayenne, 22 en Sarthe et 60 en Vendée).
- L'URML se charge de la communication et du paiement des réunions (2C par médecin), via un système de facturation trimestriel
- L'évaluation vise à montrer le bon fonctionnement pratique de ces réunions. Il sera très difficile de mesurer l'effet sur les parcours. Il est regrettable que l'Assurance Maladie n'a pas été autorisée à créer un acte expérimental, ce qui aurait permis d'évaluer plus simplement l'impact de ce dispositif sur le parcours des malades. Ce projet n'a en effet pas été retenu dans le cadre expérimental dérogatoire (article 51 de la LFSS pour 2018).

Schéma d'organisation des réunions téléphoniques de coordination médicale en néphrologie (2019)



## 1.7 Coopération entre spécialités en imagerie médicale

Cette nouvelle commission a pour objet de créer un lieu de partage d'information entre les radiologues libéraux de la région, d'améliorer l'articulation entre les radiologues et les autres spécialités. La commission s'est réunie en 2018 pour un partage d'informations.

## 1.8 Coopération en gynécologie

Une nouvelle commission sur le suivi des femmes a été créée, associant gynécologues médicaux libéraux, médecins généralistes, sages-femmes (URPS sages-femmes). L'objectif est de travailler sur des parcours de soins entre premier et second recours, en particulier sur le dépistage des cancers du col utérin. L'association régionale des dépistages sera associée à ce travail.

En 2018, la commission a souhaité réaliser un certain nombre de requêtes sur les activités des médecins et sages-femmes (résultats pour 2019).

## 2. Etudes

### 2.1 Etude sur l'impact de la chirurgie ambulatoire

Une étude médico économique interrégionale a été commencée en 2017 par un cabinet conseil, pour évaluer l'impact de la chirurgie ambulatoire sur les dépenses de santé et les organisations des praticiens libéraux. La présentation des résultats intermédiaires a été faite en juin 2018.

### 2.2 Panel médecins généralistes

Porté par l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'URML des Pays de la Loire depuis 2007, ce panel est un échantillon représentatif de 450 généralistes de la région. Ils sont interrogés sur différents thèmes propres à leur activité ou d'intérêt de santé publique. Il est mis en œuvre en partenariat avec la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère chargé de la santé), et les ORS, ainsi qu'avec les URPS-ML de deux autres régions (PACA et Poitou-Charentes). Les études du Panel sont disponibles sur [www.santepaysdelaloire.com](http://www.santepaysdelaloire.com) et [www.urps-ml-paysdelaloire.fr](http://www.urps-ml-paysdelaloire.fr) (rubrique Publications). Il bénéficie d'un cofinancement de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). En 2018, le 4<sup>e</sup> échantillonnage du Panel a été réalisé, suite à un accord de reconduction de la DREES : les thèmes du nouveau panel (Panel IV) seront : l'activité, la prévention,

Un groupe de lecture de l'URML est sollicité à chaque fois qu'une exploitation des résultats est réalisée. Les publications réalisées en 2018 sont :

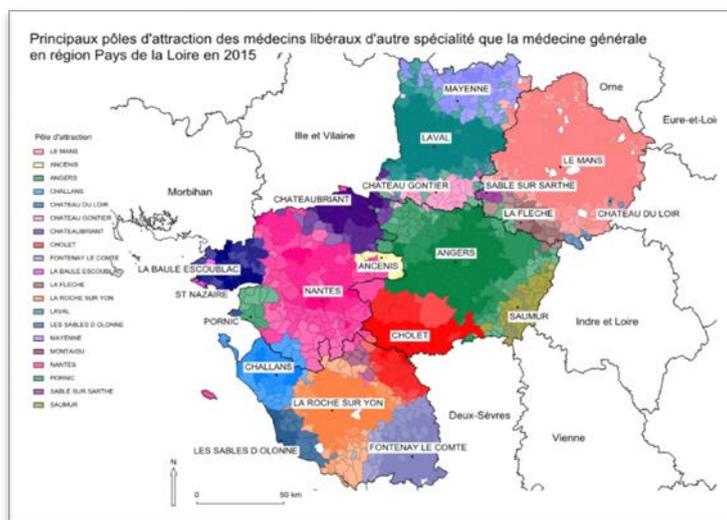
- Prise en charge des patients atteints d'un cancer. Opinions et pratiques des médecins généralistes des Pays de la Loire. N° 17
- Prise en charge des patients en situation de multimorbidité. Opinions et pratiques des médecins généralistes dans les Pays de la Loire. n° 18

### 2.3 Accès aux données de santé

L'URML a un accès aux données de santé du système national des données de santé. Son niveau d'accès lui permet d'avoir des données agrégées issues des facturations par l'Assurance Maladie, à l'exception des données individuelles des praticiens.

L'URML est membre de l'institut statistique des professions de santé libérales (ISPL), qui est une association d'Unions de médecins libéraux bénéficiant d'un savoir-faire en matière de requête dans le système national des données de santé et offrant des services de requêtes et de conseil à ses membres.

En 2018, l'URML a demandé à ISPL et à l'URPS du Centre Val de Loire un travail de cartographie des flux de patients vers des spécialités médicales de second recours, dans le but de définir des territoires cibles en vue d'accompagner des Communautés professionnelles de territoire de santé.



### 2.4 Soutien aux thèses

L'URML associe les internes aux projets qui peuvent faire l'objet de thèse : Exemple en 2018 : thèse sur l'exploitation des données recueillies dans des maisons de santé, thèse sur la pratique des ECG en Sarthe, thèse sur l'interprétariat.

### 3 Favoriser l'installation

#### 3.1 Les rendez-vous privés de l'installation

L'URML a innové en 2018 en créant un nouveau format d'information pour les médecins en voie d'installation en libéral. L'idée était de proposer des rendez-vous personnalisés, individuels et confidentiels aux médecins, sur rendez-vous, lors d'une journée spéciale : les « Rendez-vous privés de la médecine libérale ».

Les experts étaient des avocats spécialisés, l'URSSAF, des fiscalistes, l'ordre des médecins la CPAM. Les médecins concernés étaient de toutes les spécialités, pour tous motifs : contrats, statuts, équipement, procédure administratives, projets personnels spécifiques.

En parallèle des rendez-vous, étaient organisés des ateliers permanents sans rendez-vous :

- sur les actes techniques en médecine générale (élus URML)
- sur l'informatique (espace Pro, les logiciels, les messageries, avec les informaticiens de la CPAM)
- sur les applications utiles (avec KIT medical)
- sur les modes d'exercice coordonnés et les contacts utiles en région Pays de la Loire (ARS et élus URML)

Ce nouveau format sous forme de RDV privés correspond aux attentes des médecins et impacte toutes les spécialités et modes d'exercice. Vu le succès rencontré la première session à Saint Sébastien sur Loire (45 participants), une autre session a été proposée en novembre 2018 à Angers : 60 inscrits. Ce sont donc plus de 100 médecins de toutes spécialités. Une récurrence semestrielle est prévue.

**SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 ENTRE 9H et 16H**  
à Terra Botanica à Angers (49)

« Des rendez-vous individuels avec des experts pour une réponse adaptée à votre projet, votre exercice, votre cabinet »

**LES RENDEZ-VOUS PRIVÉS DE LA MÉDECINE LIBÉRALE**

En partenariat avec la CPAM, le CDOM, l'URSSAF, l'ARS, et des avocats fiscalistes spécialisés

**Une opportunité unique d'échanges gratuits**

**ACCUEIL**  
à partir de 8h30  
**TERRA BOTANICA**  
Centre d'Affaires  
Route d'Epinaud / 49 000 Angers

**DES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS PERSONNELLES**  
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

→ Bénéficiez d'un moment privilégié et individuel au choix avec : la CPAM, le CDOM, l'URSSAF, un avocat et un fiscaliste.  
→ Posez toutes vos questions aux professionnels présents pour obtenir des réponses personnalisées.  
→ Votre rendez-vous se déroulera dans un espace privilégié et en toute confidentialité.  
→ Plusieurs rendez-vous sont possibles, c'est sur mesure en fonction de vos besoins

**En parallèle des rendez-vous personnels, profitez d'ateliers animés par des confrères et professionnels :**  
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

- Actes techniques en Médecine Générale : matériel, astuces et cotations.
- Paramétrer ma messagerie « sécurisée » et découvrir le DMP et des applications d'aide à la pratique.
- Modes d'organisation médicale en Pays de la Loire et contacts utiles.

**PROGRAMME**

Et ne manquez sous aucun prétexte notre

*Alben Fouées*

Pour participer, il vous suffit de nous retourner le bulletin de pré-inscription avant le 20 octobre 2018  
par fax : 02.51.82.23.15 - par mail : [contact@urml-paysdelaloire.org](mailto:contact@urml-paysdelaloire.org)  
ou par courrier à URML - 13 rue de la Loire - Bât C2  
44230 St Sébastien sur Loire  
Attention ! Le nombre de places est limité.

#### 3.2 Leviers de l'installation en médecine générale et partenariat avec les internes en médecine générale

- En Loire Atlantique, l'URML a organisé en juin une soirée sur l'installation, pour les internes de la Faculté de médecine de Nantes, suivant le modèle créé en 2017.
- En Vendée, les actions réalisées par le groupe de travail font l'objet d'un cofinancement par l'ARS
  - La soirée annuelle d'accueil des internes (novembre) a réuni plus de 100 internes de médecine générale.
  - Un séminaire de 2 jours sur l'installation et le remplacement a été organisé en partenariat avec le collège des enseignants en médecine générale de Vendée Loire Atlantique (CEGLAV)

- Le groupe de travail a lancé le projet d'une première année d'études de santé (PACES) en Vendée et pris de multiples initiatives (contacts avec le Doyen de la Faculté de médecine, rencontre de responsables politiques, des responsables de l'éducation nationale, présentation à l'ARS, la conférence territoriale de santé...).
  - Des réunions d'information dans des lycées de Vendée ont été organisées.
  - La mission de médecins facilitateurs de l'installation est expérimentée depuis mi-2017 en Vendée et se poursuit. Deux médecins ont été recrutés pour rencontrer les internes, les élus, les structures libérales en difficultés pour trouver des collaborateurs ou successeurs, recenser les besoins d'installation des jeunes médecins et les cabinets cherchant des successeurs. Plusieurs sites ont fait l'objet d'une intervention.
  - Le groupe est vigilant sur les projets de centres de santé promus par le conseil départemental et la mairie de la Roche sur Yon, afin que ces initiatives soient cohérentes avec les projets des médecins libéraux
- En Sarthe, une soirée d'information pour les internes sarthois a été organisée en lien avec le syndicat des internes de médecine générale d'Angers (IMGA). Il y a ensuite eu le projet d'une rencontre départementale entre internes de médecine générale et médecins sarthois en recherche de collaboration. La participation insuffisante des internes a conduit l'IMGA et l'URML à annuler cet évènement. L'URML a toutefois édité un recueil des annonces des médecins sarthois et l'a adressé, via l'IMGA, à tous les internes.
  - En Maine et Loire, l'Union a organisé une soirée d'information sur les actes techniques et nomenclatures en médecine générale en lien avec le syndicat des internes de médecine générale d'Angers (IMGA)
  - En Mayenne, une soirée d'information pour les internes sarthois a été organisée en lien avec le syndicat des internes de médecine générale d'Angers (IMGA) et le conseil de l'Ordre.

Sur le plan régional,

- Une convention avec le syndicat des internes de médecine générale de l'ouest (SIMGO) et avec les internes de médecine générale d'Angers (IMGA) a été signée, pour soutenir le partenariat avec ce syndicat, structurer les projets dans la durée en particulier les réunions de formation où interviennent les médecins libéraux.
- Le site [rempla-paysdelaloire.org](http://rempla-paysdelaloire.org) a vu une hausse des inscriptions (1 à 2 nouveaux médecins inscrits par jour en moyenne sur 2017), et une hausse du nombre d'annonces de succession/collaboration.
- L'URML a participé aux « Nuits de l'installation » organisées par l'ARS à Nantes, mais sous une forme différente de 2017 : un atelier spécifique, réservé aux médecins. Le colloque ARS s'adresse en effet à plusieurs professions libérales.
- Une rencontre entre le Bureau et le département de médecine générale de Nantes a permis d'initier un partenariat notamment pour le suivi de thèses et l'organisation du séminaire à l'installation organisé en septembre à la Faculté de médecine de Nantes. L'URML a proposé l'intervention d'un avocat spécialisé pour ce séminaire.

### 3.3 Démographie et leviers de l'installation dans les spécialités de second recours libéral

La commission s'est réunie en début d'année 2018, mais n'a pu mener d'action spécifique pour l'instant. Plusieurs freins sont identifiés :

- Le nombre important de spécialités, qui nécessiteraient chacune une approche dédiée
- Les obstacles pour le déploiement de stages en structures libérales pour les spécialités de second recours (obstacles administratifs, oppositions dans les Facultés de médecine). Des stages d'internes existent cependant et sont plébiscités par les médecins libéraux et les internes, mais restent relativement anecdotiques à l'échelle régionale.
- L'absence de contacts avec les internes de spécialités hors médecine générale : les internes référents de spécialités des deux Facultés de Nantes et d'Angers sont surtout actifs sur l'organisation des choix de stages.
- L'absence de représentation des chefs de cliniques au niveau régional
- L'absence de priorité des pouvoirs publics concernant les spécialités hors médecine générale

L'URML continue à étudier d'autres pistes innovantes pour les prochaines années. Par ailleurs l'URML propose une offre d'information dans le cadre des « RENDEZ-VOUS PRIVÉS » qui semble bien adaptée aux problématiques des jeunes médecins en projet d'installation, notamment les spécialités autres que médecine générale.

Une nouvelle opportunité est apparue en 2018 avec les « assistants partagés entre l'hôpital et les structures médicales libérales ». Le ministère de la santé, en effet, a financé 7 postes partagés en 2018. L'URML participe activement à ce projet depuis décembre 2018, et souhaite l'étendre au maximum pour 2019, pour toutes les spécialités médicales. Il s'agit d'une vraie opportunité de décroisement ville/hôpital et une ouverture pour la carrière des médecins. L'URML souhaite un cahier des charges pour les critères d'accueil et le modèle organisationnel et économique de ces postes. Les centres hospitaliers et les représentants des internes soutiennent ce projet avec l'URML.

## 4. Innover dans la coordination interprofessionnelle

L'URML est un soutien historique des maisons de santé pluriprofessionnelles et notamment de l'association régionale de pôles et maisons de santé. L'URML soutient également le dispositif ASALEE (Action de Santé Libérale en Equipe). Depuis 2016, d'autres formes d'exercices coordonnés se sont développées, et l'URML s'y est investie avec d'autres URPS.

Les différentes formes d'exercice coordonné en Pays de la Loire (source : site ESP-CLAP)



### 4.1 comités inter-URPS

En 2018, le comité inter-URPS s'est consolidé, une charte de fonctionnement a été signée par la totalité des URPS de la région. L'URML assure le secrétariat du comité pour 2018. Les réunions ont lieu tous les 2 mois environ.

Chaque Union coordonne un groupe de travail sur les sujets interprofessionnels suivant les orientations proposées dans le comité inter-URPS.

Quelques points forts de 2018

- Les CPTS : la coordination et l'animation d'un groupe inter-URPS sur ce sujet (cf. ci-dessous)
- L'association des ESP CLAP, initiée par l'URPS infirmiers et médecins libéraux, a été ouverte à toutes les URPS
- Le second Colloque régional des URPS a réuni toutes les URPS en novembre avec les partenaires institutionnels, organisé par les URPS pharmaciens
- Des échanges bilatéraux entre l'URML et les URPS pharmaciens, infirmiers sur des projets spécifiques ou des partages d'information (vaccination, éducation thérapeutique, messageries sécurisées, suivi des femmes).

### 4.2 Equipes de soins primaires « coordonnées localement autour du patient » (CLAP)

L'objectif était de développer et faire reconnaître la coordination des soins primaires à travers des équipes de soins primaires (ESP) plus souples que les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). L'URML et l'URPS infirmiers libéraux ont recruté en 2017 une chargée de mission et formé des groupes de travail pour étudier les besoins et la faisabilité des ESP, rédigé un cahier des charges et proposé, en lien avec l'ARS, un dispositif d'accompagnement.

Fin 2017, l'association dédiée aux ESP-CLAP (Coordonnées localement autour des patients) a été créée, avec participation des principales URPS. L'association se charge aussi de la gestion financière (indemnisation des réunions, des plans personnalisés de soins etc...). Les professionnels de santé gagnent ainsi du temps en limitant la charge administrative, n'ont pas besoin de créer une structure juridique et sont indemnisés suivant un mode simple et harmonisé. Les équipes peuvent être plus petites que pour des maisons de santé (un seul médecin généraliste peut constituer une équipe avec d'autres professionnels de santé), mais en pratique tout type de taille de groupe est éligible.

Un site internet, un film de présentation, des documents types ont été réalisés. Les équipes de soins primaires bénéficient d'outils « clé en main » pour se lancer dans une coordination formalisée (protocoles type, guide de réunion complexe, feuille de présence, plan personnalisé de soin type, projet de santé type).

L'association est basée dans les locaux de l'URML. Elle est coordonnée par une chargée de mission. Son financement est assuré par l'ARS (contrat CPOM). Les URPS en assure la gouvernance. Les URPS infirmiers et médecins en assurent la coprésidence.

**ESP CLAP : types d'actions et mode de financement (source : association ESP CLAP)**



Les débuts sont prometteurs :

**En 2018 :**

- 6 équipes reconnues : Les Clouzeaux, Saint-Fulgent, Beaulieu-sous-la-Roche, Basse-Goulaine, Saint-Nazaire Immaculée et Cordemais. Une équipe est en attente sur la Mayenne : Quelaines Saint-Gault. Au total 18 médecins sont présents au sein de ces 6 équipes.
- 32 équipes potentielles ont été rencontrées en 2018, dont 16 en situation d'être reconnues par l'ARS début 2019
- Tous les départements sont représentés (avec un démarrage plus important en Vendée)

L'expérimentation se poursuit avec le soutien de toutes les URPS et de l'ARS des Pays de la Loire.

Une coordination avec l'association des maisons de santé (APMSL) est en place pour orienter au mieux les professionnels entre les deux dispositifs de soins coordonnés : ESP CLAP ou MSP.

### 4.3 Communautés professionnelles de territoires de santé

Les CPTS sont définies ainsi dans l'article L. 1434-12. du code de la santé publique : Afin d'assurer une meilleure coordination de leur action et ainsi concourir à la structuration des parcours de santé (...) et à la réalisation des objectifs du projet régional de santé (...) des professionnels de santé peuvent décider de se constituer en **communauté professionnelle territoriale de santé**.

« La communauté professionnelle territoriale de santé est composée de professionnels de santé regroupés sous la forme d'une ou de plusieurs équipes de soins primaires, d'acteurs assurant des soins de premier ou de deuxième recours, (...) et d'acteurs médico-sociaux et sociaux concourant à la réalisation des objectifs du projet régional de santé.

« Les membres de la communauté professionnelle territoriale de santé formalisent, à cet effet, un projet de santé, qu'ils transmettent à l'agence régionale de santé. Le projet de santé précise en particulier le **territoire d'action** de la communauté professionnelle territoriale de santé.

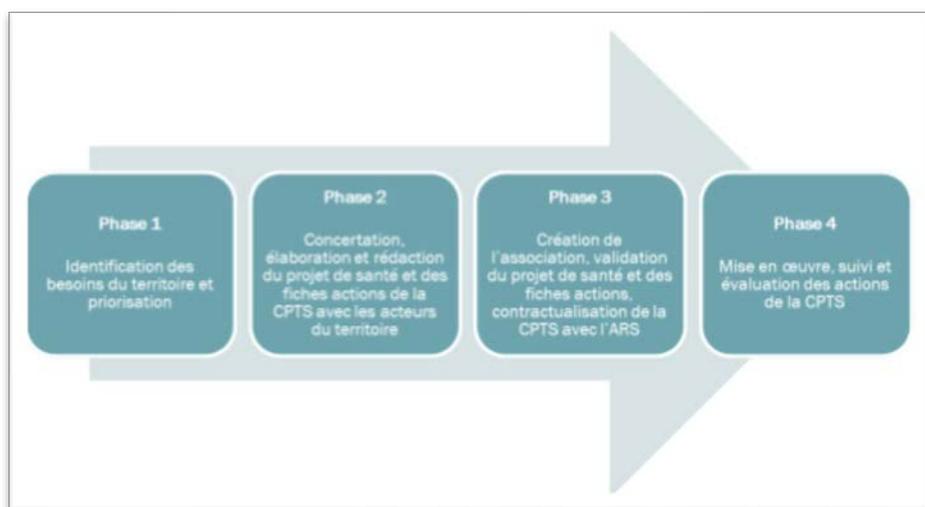
Une concertation inter-URPS a débuté fin 2017, pour aboutir à une vision partagée des CPTS et des méthodes d'accompagnement. Début 2018, la commission inter-URPS a rencontré l'URPS du Centre Val de Loire, qui est en avance sur l'accompagnement des CPTS (ils ont commencé en 2016). La méthode de la région Centre Val de Loire a inspiré celle que les URPS des Pays de la Loire ont décidé de proposer, avec quelques variantes tenant compte de notre contexte régional.

#### La méthode d'accompagnement

Les URPS ont proposé et commencé la mise en œuvre d'une méthode d'accompagnement par étape visant l'émergence de CPTS dans des délais rapides (une année pour établir le projet de santé)

- l'identification d'une demande spontanée de professionnels de santé sur un territoire,
- l'organisation d'une réunion exploratoire auprès d'un noyau de professionnels motivés,
- la validation de la faisabilité et le choix d'un territoire cohérent (en fonction de données de flux de patientèle mais aussi de l'appréciation des professionnels du terrain),
- l'organisation d'une réunion où la totalité des professionnels de santé sera invitée (plénière)
- la constitution de comités de pilotage et de groupes de travail émanant de cette plénière
- la définition de priorités
- la recherche de collaborations avec les structures de soins, ou médico-sociale, les usagers de santé
- l'écriture d'un projet de santé de territoire,
- la constitution d'une association loi 1901
- la validation de l'ensemble par la totalité des professionnels lors d'une plénière

Schéma d'accompagnement des CPTS par les URPS des Pays d la Loire



#### Les moyens

L'URML a fortement investi dans ce sujet. Devant l'urgence (solicitation des membres de l'URML de Fontenay le Comte et des Sables d'Olonne), un consultant a été mobilisé dès le mois de mai 2018, la société Gescalib.

Le secrétariat de l'URML a été mobilisé pour réaliser les invitations des premières réunions (notamment les plénières qui nécessitent d'importants moyens logistiques vu le nombre de professionnels).

Dès septembre une chargée de mission a été recrutée pour commencer l'accompagnement du territoire de Chateaubriant, et commencer les réunions exploratoires sur Challans, La Roche sur Yon, Le Mans, Saumur, territoires dans lesquels les professionnels avaient sollicité les URPS.

Une demande de cofinancement a été faite auprès de l'ARS.

### La gestion du projet et les partenariats.

Un comité inter-URPS a été formé en juin 2018, dédié au suivi des CPTS et coordonné par l'URML. Il s'est réuni tous les 2 mois. Les partenaires ont été conviés : ARS, fédérations hospitalières, Assurance Maladie, Association régionale des pôles et maisons de santé (APMSL), Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS), associations d'usagers lors de la réunion de septembre 2018.

Par ailleurs, les URPS ont été invitées par l'ARS à participer au nouveau comité de suivi des CPTS mis en place en septembre 2018. Ce comité est chargé de la validation de la stratégie régionale de l'ARS. Un cahier des charges régional de CPTS a été travaillé sous l'égide de l'ARS et adopté fin 2018. Les URPS ont été concertées pour ce travail et ont adapté la méthode d'accompagnement pour tenir compte de ce cahier des charges.

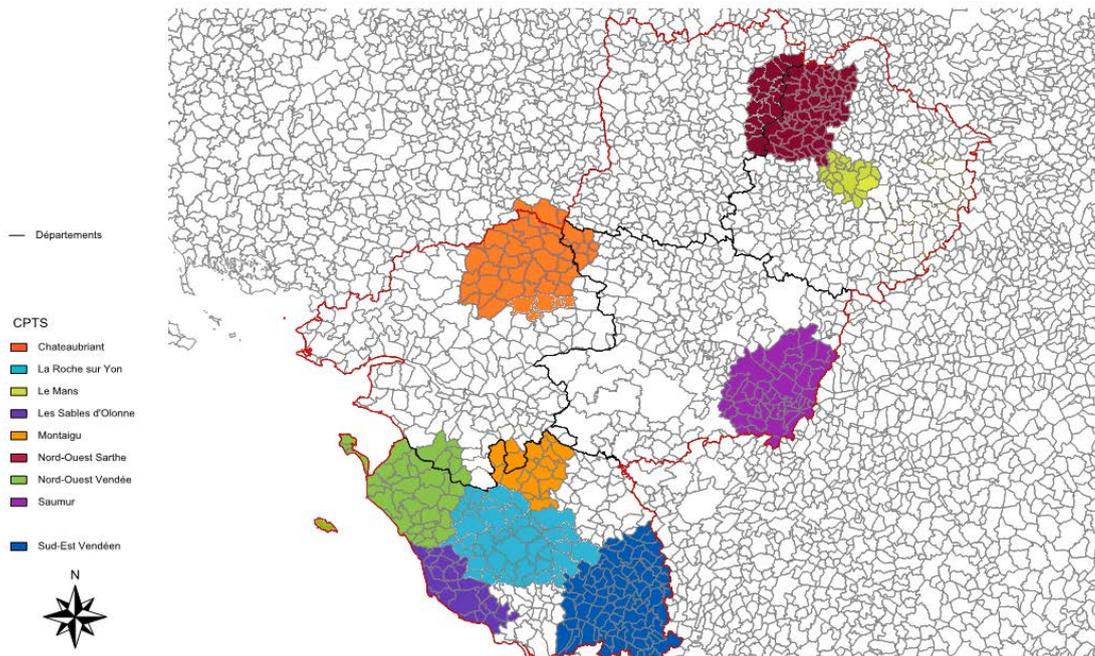
Un partenariat a été mis en place avec l'Assurance maladie afin de travailler sur les données.

### Historique des démarches et de l'accompagnement par l'Inter-URPS

- Montaigne : janvier 2018 (accompagnement par des élus de l'URML)
- Fontenay le Comte - Sud Vendée : mai 2018 (consultant Gescalib missionné par les URPS)
- Les Sables d'Olonne - Littoral Vendéen : juin 2018 (consultant Gescalib missionné par les URPS)
- Chateaubriant - Atlantique Nord Loire : septembre 2018 (chargée de mission URPS)
- Saumur : octobre 2018 (chargée de mission URPS)
- Challans - Nord-Ouest Vendée (chargée de mission URPS)
- La Roche sur Yon (chargée de mission URPS)
- Nord-Ouest de la Sarthe (chargée de mission URPS)
- Le Mans : novembre 2018 (chargée de mission URPS)
- Ancenis et Luçon : avril 2019 (chargée de mission URPS)

Par ailleurs, des CPTS ont été accompagnées par l'association des pôles et maisons de santé (APMSL) : Bécon les Granits – ouest Anjou. Les pôles de santé de Mayenne (sud-ouest Mayenne, Nord Mayenne) ont évolué en CPTS en 2018.

Avancée des CPTS accompagnées par les URPS au début 2019 (source : URPS Centre Val e Loire)



## 5. Outils pour l'exercice

### 5.1 Service d'interprétariat en médecine libérale et prise en charge des populations en précarité sociale

#### Le service d'interprétariat

L'URML met à disposition un service d'interprétariat pour les médecins libéraux (généralistes puis toutes spécialités à partir de sept 2018), sous forme téléphonique ou physique via des associations de référence (ASAMLA, APTIRA, ISM). Cette action, cofinancée par l'ARS, mise en place en 2017, a été poursuivie en 2018.

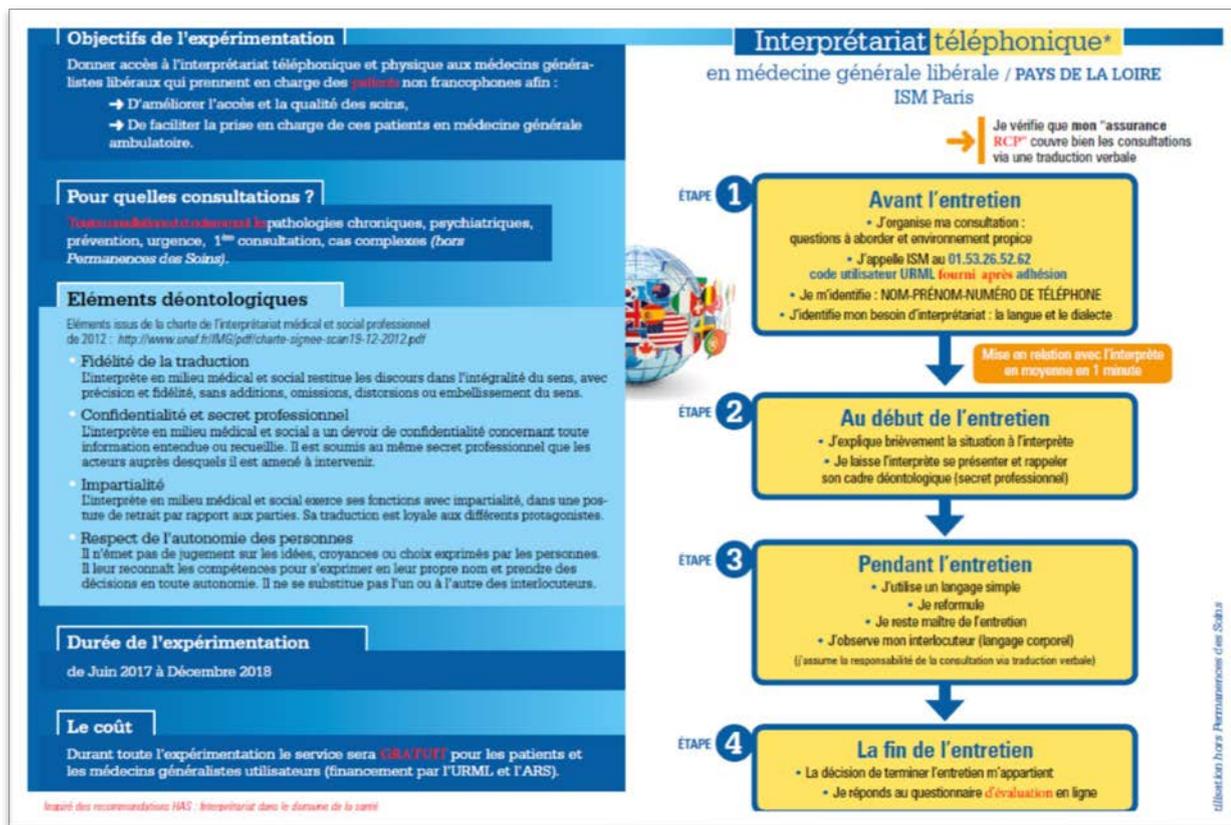
Depuis le début de l'expérimentation, il y a eu 965 demandes d'interprètes au téléphone et 50 demandes d'interprète physique au cabinet. Fin 2018, 273 médecins libéraux ont adhéré à ce dispositif. Ce sont principalement des médecins généralistes, les autres spécialités n'ayant été sollicitées que fin 2018. Sur le total d'adhérents les utilisateurs réels sont moins nombreux : un tiers des médecins environ utilisent le service.

Plusieurs articles rédigés ou alimentés par les membres de la commission, ont traité de cette action de l'URML,

- [Le quotidien du médecin](#), février 2018
- [Prescrire](#), avril 2018
- [Ouest France](#), octobre 2018

Ce travail a fait l'objet de deux thèses de médecine générale.

Plaquette explicative du service d'interprétariat



#### Le Guide précarité et son évolution :

Pour les agglomérations de Nantes et d'Angers, a été produit en 2017 un guide regroupant les informations sur les dispositifs d'aide aux populations en situation de précarité. La mise à jour permanente et l'extension de ce guide aux autres territoires de la région, nécessite des moyens importants. L'URML ne peut pérenniser seule ce type de projet. La commission a proposé à l'ARS d'assurer la mise à jour ou de solliciter un partenariat avec une structure experte dans le domaine de l'accès aux soins des populations précaires. Une version très simplifiée du guide pourrait aussi être proposée.

Par ailleurs, la commission suit les réunions de l'ARS en matière d'accès aux soins des populations précaires en ambulatoire et effectue une veille sur son champ d'action aussi bien sur le plan réglementaire que sur les initiatives extrarégionales.

## 5.2 Outils d'aide à la pratique et à la cotation en médecine générale libérale

Après l'étude en 2015, portant sur une segmentation théorique de l'activité de médecine générale, deux axes avaient été définis pour la suite : accompagner le changement pour permettre aux médecins de mieux utiliser les nomenclatures des actes (NGAP, CCAM), développer les actes techniques en médecine générale et travailler sur des nouveaux services que les médecins généralistes pourraient développer à l'avenir.

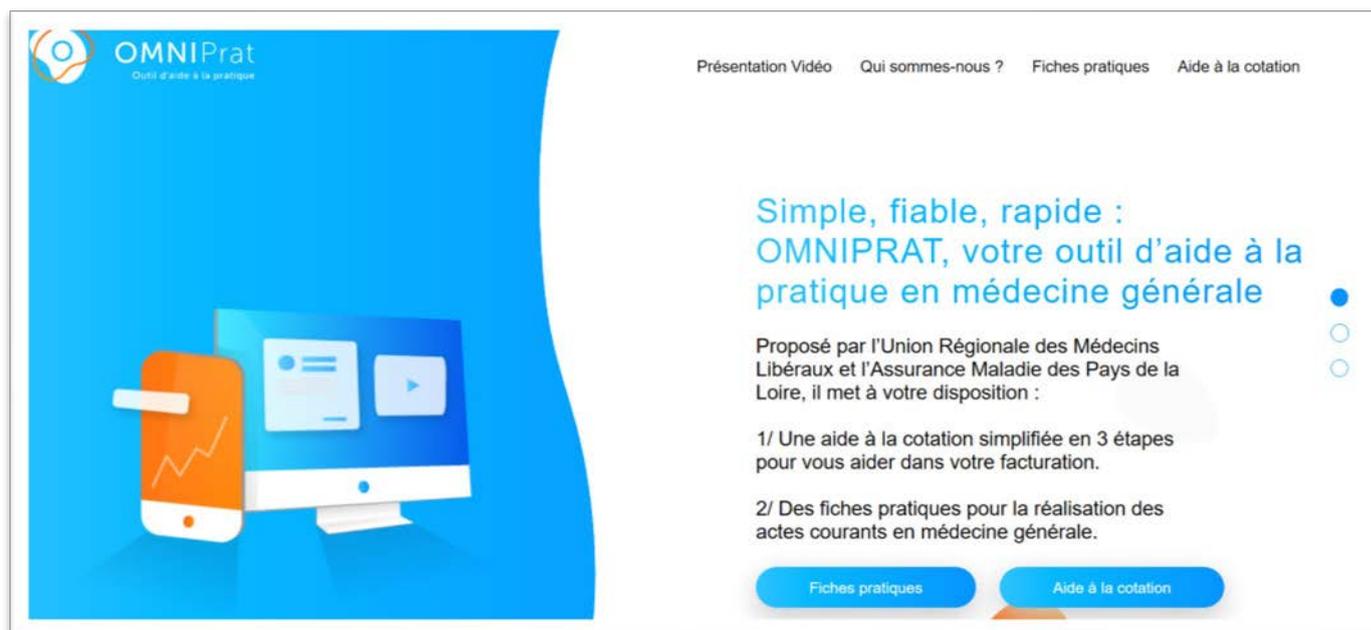
Les actions réalisées en 2017 étaient une affiche conjointe URML/Assurance maladie pour le cabinet visant à informer les patients de la diversité des actes en médecine générale, un chevalet de fiches d'information sur les principaux actes en médecine générale.

En 2018, le partenariat URML/Assurance maladie s'est poursuivi autour d'un objectif ambitieux : réaliser un site d'aide à la cotation pour les médecins généralistes, combinant un module de requête ergonomique à un algorithme validé par l'assurance maladie, associé à des fiches pratiques revisitées (celles du « chevalet » de 2017 nécessitaient une remise à jour). Ce site a été baptisé OMNIPRAT, pour mettre en avant la diversité de l'activité de la médecine générale et l'amplitude du champ de la spécialité en santé publique.

Le financement a été assuré par l'URML avec un cofinancement de l'Assurance maladie.

Ce projet a abouti fin 2018 ; la sortie du site OMNIPRAT étant prévue au premier trimestre 2019. L'URML et l'Assurance maladie ont mis en place un comité éditorial pour administrer ce site dans la durée.

### Ecran d'accueil OMNIPRAT



Par ailleurs l'URML propose un module de formation sur les actes techniques en médecine générale. Ce module a été proposé lors des « RDV privés de la médecine libérale », lors des Nuits de l'installation de l'ARS, lors de soirées de formation des internes dans tous les départements et auprès des groupes de FMC qui en font la demande.

Un document de synthèse des actes et cotations, est remis lors des formations et diffusé sur demande.

Une boîte de messagerie dédiée à la nomenclature a été mise en place pour répondre aux questions des médecins sur ce sujet.

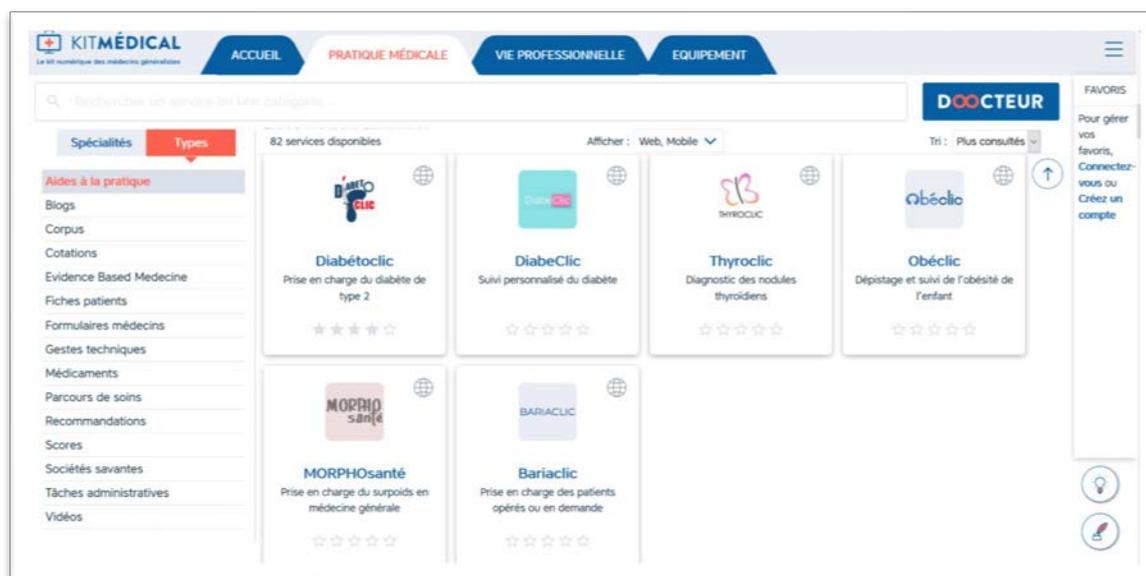
### 5.3 KIT MEDICAL : site référencement d'applications utiles en médecine

L'URML a soutenu en 2018 le projet KIT MEDICAL, initié par le Dr Bammert médecin à Guérande. L'URML a soutenu la création d'une association qui porte désormais le site, soutenu le développement de la version 2 du site.

Ce site a pour objet le recensement de toutes les applications et sites utiles en médecine générale et de les mettre à disposition des médecins libéraux, puis d'évoluer vers un moteur de recherche.



Exemple d'écran de KIT MEDICAL



### 5.4 Conseil Juridique

L'URML met à disposition des médecins libéraux un service de conseil juridique ponctuel mobilisant les experts conseils de l'Union. Ces conseils prennent la forme de réunions téléphoniques ponctuelles. Ce service reste peu utilisé, car insuffisamment connu.

### 5.5 Aide à la prise en charge des cancers : financement de la participation des médecins libéraux aux réunions de concertation pluridisciplinaire en cancérologie (RCP) de 2017.

Le financement provient d'une part fléchée du fonds d'intervention régional (FIR). Le réseau de cancérologie adresse à l'URML les fichiers des médecins, et l'URML procède à l'indemnisation. Une convention est établie entre l'Union, le réseau Onco Pays de la Loire et l'ARS. Le montant de 452 000 € a été distribué en totalité, à 368 médecins libéraux ayant participé aux réunions de concertation pluridisciplinaire de 2017, dont 50 responsables de la coordination.

## 5.6 Aide à la permanence des soins : remise à jour de APPLIGARDE, logiciel pour les maisons médicales de garde

A la demande de l'ADOPS 44 (associations départementales de permanence des soins de Loire Atlantique), l'URML a constitué un groupe de travail pour réactualiser le logiciel Appligarde, logiciel des maisons médicales de garde.

Historique :

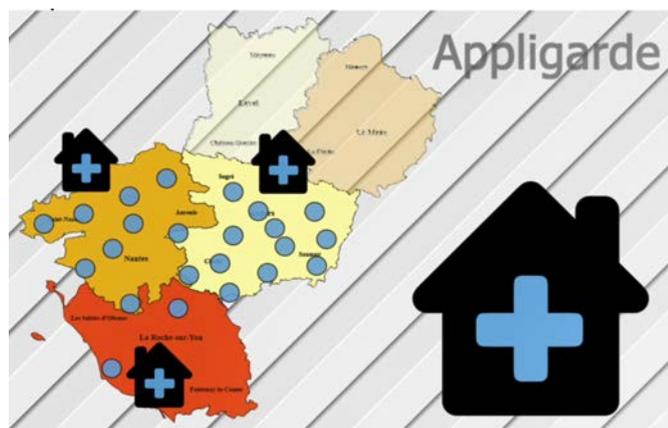
- Appligarde existe depuis 2009: outil développé par URML à la demande des MMG
- Objectif:
  - Traçabilité des consultations de garde
  - Analyse d'activité (pour exploitation dans le cadre du CPOM avec l'ARS)
  - Outils d'aide à la consultation (ordonnance automatique, courrier automatique, comptabilité, annuaire des correspondants)
- Depuis 2009, 3 MMG l'ont utilisé en continu : Corcoué/Lognes, Ancenis, et Bouaye, Montaigu (et une MMG en Alsace)
- Développé sur File Maker, et hébergement local sous la responsabilité de l'association de garde (dossier CNIL)
- En 2017, une thèse de médecine générale a permis d'exploiter les bases de données,
- En juin 2018, demande de l'ADOPS 44 : reprendre le développement d'Appligarde pour équiper l'ensemble des MMG de Loire Atlantique (hors SOS) -> extension à l'ADOPS 49 et 85 -> (re)formation du groupe de travail issus des ADOPS
- Objectifs:
  - harmonisation des pratiques de recueil et des statistiques à l'échelle du département
  - hébergement en ligne sur hébergeur agréé
  - Conservation de l'essentiel de l'ergonomie
  - Mise à jour des annuaires, de l'outil de cotation en CIM10, de l'interface de comptabilité
- De juin 2018 à décembre 2018 : mises à jour / améliorations supervisées par le groupe de travail
- Mise en production en décembre dans les MMG en même temps qu'un renouvellement général de l'équipement

Ce logiciel équipera 26 maisons médicales de garde (11 en Loire Atlantique, 13 en Maine et Loire, 2 en Vendée).

L'URML est responsable du logiciel, propriétaire du nom et du nom de domaine, et finance la maintenance évolutive (toutes mises à jour seront faites en même temps puisque l'application est en ligne). L'URML fournit le fichier de médecins (provenant du RPPS) à l'application.

Les ADOPS financent l'équipement, l'installation, l'hébergement (sur un hébergeur agréé) et la maintenance du matériel.

Ce logiciel sera présenté lors des prochaines Assises nationales de la permanence des soins organisées à Nantes en 2019 par l'ADOPS44.



Exemple d'écran Appligarde



Perspectives / Evolutions en 2019

- Ajout d'une messagerie sécurisée (retour d'info au Centre 15, envoi aux urgences, envoi courrier au médecin traitant ou à un spécialiste d'organe, envoi d'une ordonnance au pharmacien...)
- Adaptation au smartphone (pour les médecins mobiles)
- Exploitation des données avec l'ORU, travaux de recherche...
- Développement extra régional possible

## 5.7 Aide à la pratique : Groupes Qualité (APIMED)

L'URML finance en partie le dispositif des groupes qualité : participation à la moitié du financement du salaire du coordonnateur, du matériel pour le fonctionnement, et financement à titre provisoire des collaborateurs, assistants ou remplaçants réguliers intégrant les groupes qualité. L'URML participe au comité de pilotage conjointement avec l'ARS et l'Assurance maladie. Elle est membre majoritaire du conseil d'administration d'APIMED et met à disposition un espace sur son site internet.

2018 a été marquée par le départ à la retraite de son coordinateur des groupes Qualité, le Dr Yves Lequeux, et l'arrivée de son successeur, le Dr Elodie Cosset.

- Les groupes qualité continuent de croître : en 2018 nous avons atteint 295 membres, 30 groupes, 28 animateurs.
- Le taux de participants aux réunions mensuelles est toujours bon : 80%
- Il faut également signaler que le nombre de remplaçants réguliers intégrant les groupes augmente régulièrement : ils sont 25 en 2018 (contre 17 en 2017)
- La présence de remplaçants est porteuse d'installations : 18 de ces médecins se sont installés depuis 2015.

Trombinoscope des animateurs de groupes qualité et de APIMED (source : association APIMED)

**GROUPES QUALITE PAYS DE LA LOIRE**

 10. Regis Laloé St Nazaire	 11. Laurent Pons St Nazaire Centre	 12. Yves lequeux Pays de Retz	 13. Georges Dahan Nantes	 14. Jean Joseph Ferron Carquefou	 15. Gilles Barnabé Clisson	 6. Christian Duroy Laval	 5. Cedric Hamon Montsûrs	 4. Mohammad Sammour Mayenne 2	 3. Philippe Delhay Mayenne 1	 1/2. F. Xavier Desclèves Ernée	
 16. Marion Lassalle Vallet	 17. Eric Dorel Bouaye	 18. Dominique Tetaud Vieillevigne							 7. Anne Plessis Craon	 8. Joël Foucat Le Mans	 9. Cécile Angoulvant Brülön
 24. Arnaud Guillaumet Olonne	 25. Gwenaëlle Derrien Mothe achard	 26. Anne Sophie Renolleau La Roche/yon							 Alain Fontaine Coach	 19/21. Pascal Guillet Mauges	 20/21. Denis Hays Mauges
 27. Elodie Cosset Clouzeaux	 28. Hélène Boulestreau Bocage	 29. Gabriel Carol Chataigneraie							 Isabelle Riou assistante	 22. Nicolas Pelé Cholet	 23. Patrick Barat Angers

### Perspectives :

L'URML a proposé des thèmes nouveaux aux groupes qualité, en lien avec les actions de l'URML et les problématiques des territoires : téléexpertise, messageries sécurisées, actes techniques en médecine générale, amélioration de l'accès au second recours, aux structures médicosociales, continuité des soins, coordination des soins ... autres sujets de santé publique ou organisationnels.

## 5.8 Assistants de consultation en médecine générale : expérimentation en Vendée

L'URML a soutenu un projet d'expérimentation de postes d'assistants de consultation. Le groupe de travail a conçu une fiche de poste, un objectif de modèle économique, identifié des cabinets de médecine générale de typologies différentes pour tester le dispositif, et des indicateurs de suivi.

Le projet a été présenté à toutes les instances de démocratie sanitaire, et a donné lieu à un film de promotion des assistants en médecine générale. Le Conseil territorial de Santé de Vendée soutient le projet. Il a été présenté au comité régional de « l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 » (cadre dérogatoire dédié aux expérimentations).

Ce projet a obtenu l'accord de financement de l'ARS pour 2019 et 2020 et sera expérimenté dans 6 cabinets de médecine générale en Vendée. L'Assurance maladie est informée, une coordination sera nécessaire au moment où le dispositif conventionnel des assistants de consultation sera effectif. L'URML assurera l'intermédiaire pour le financement, la responsabilité du recrutement relevant totalement des cabinets concernés. L'URML financera le comité de suivi sur la durée de l'expérimentation. L'évaluation sera confiée à un consultant spécialisé et donnera lieu à un rapport et une publication.

## 5.9 Plateforme d'appui en Vendée : Projet

Depuis 2017, les élus URML de Vendée travaillent sur un projet de plateforme territoriale d'appui. Ce projet vise à mettre au service des médecins libéraux un dispositif d'aide pour leur permettre d'orienter plus facilement les patients en situation complexe vers les dispositifs du territoire les plus adaptés (structures et services médicosociaux...). Il correspond au niveau 1 du cahier de charges national des plateformes d'appui.

Le groupe de travail a été provisoirement accompagné par l'ANAP (Agence nationale d'Appui à la Performance), mais cet accompagnement n'a pas permis de finaliser. Un autre consultant a été recruté par l'ARS pour terminer la conception du projet (gouvernance, gestion, modèle économique...). Perspective : obtention des financements en 2019.

## 6. Actions d'information et de communication

Toutes les actions font l'objet d'envois de réalisation de plaquettes et de courriers postaux, ainsi que de relances par messageries auprès des médecins. Il est fréquent que des réunions d'information soient proposées en plus, au moment du lancement des actions. Les communications spécifiques aux diverses actions ne sont pas détaillées ici.

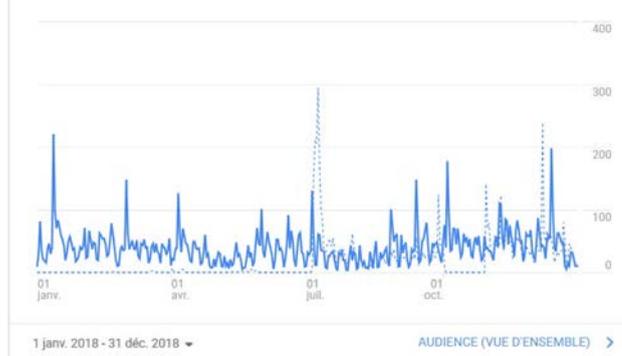
### 6.1 Journal

Deux journaux ont été publiés : mai et décembre 2018. La diffusion est effectuée par courrier postal et courriel.

### 6.2 Sites Internet et newsletters

- Le site de l'URML : sa fréquentation reste faible de base (entre 20 et 40 visites/jour), mais est très stimulée par les newsletters, qui permettent des pics de fréquentation sur certaines pages, autour de 200 visites / jour. 10 newsletters ont été envoyées en 2018.

Nombre de visites par jour, site de l'URML PL en 2018



- Le Site d'annonce de remplacements [www.reempla-paysdelaloire.org](http://www.reempla-paysdelaloire.org) (accès sécurisé) : 765 remplaçants (533 actifs) et 1 495 installés (1 104 actifs)

### 6.3 Informer et accompagner les médecins libéraux dans les territoires

L'objectif est de créer un modèle de réunion reproductible dans tous les territoires. Ces réunions ont pour but de diffuser des informations diverses aux médecins sur les sujets de l'URML, et collecter les attentes de terrain. Une réunion a eu lieu pour les médecins de l'est du Pays de Retz, à Bouaye, et une autre La Roche sur Yon. Une réunion pour la zone de Pornic a été proposée, mais a dû être annulée en raison d'un nombre de participants insuffisant. Devant le taux de participation faible et le développement par l'URML de réunions sur les CPTS, qui s'adressent au même public, il a été décidé d'interrompre ces réunions.

### 6.4 Plaquette de présentation de l'URML

Nouveauté en 2019, une plaquette de présentation des missions et priorités de l'URML a été créée, à destination des médecins et des partenaires. Une seconde plaquette, présentant la médecine libérale en Pays de la Loire, est envisagée pour 2019.

## 7. Partenariats

### 7.1 Mise en œuvre des contractualisations avec l'ARS

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'ARS et l'URML a été signé en décembre 2016, et permet le cofinancement de certaines actions. Les actions suivantes sont concernées :

- Expérimentation de protocoles (dont télémédecine et ECG) entre médecins généralistes et cardiologues libéraux : action prolongée en 2018
- Expérimentation de dispositifs pour aider les médecins libéraux à prendre en charge les populations précaires et allophones : action en cours jusqu'à fin 2018, prolongée en 2019
- Expérimentation d'actions visant à améliorer la démographie de médecine générale en Vendée : action reconduite en 2018
- Expérimentation d'un modèle d'organisation des équipes de soins primaires (ESP), partagé avec l'URPS IDE : action terminée, transmise à l'association des ESP CLAP.
- Expérimentation sur l'amélioration des parcours des patients atteints d'insuffisance rénale chronique, et du dépistage : action débutée en 2017, poursuivie en 2019
- Panel de médecine générale : action terminée (transition entre Panel III et IV), reprise en 2019

Par ailleurs le Bureau de l'URML a rencontré régulièrement les équipes dirigeantes de l'ARS. Le Président de l'URML rencontre régulièrement le directeur général de l'ARS.

### 7.2 Développement du partenariat avec l'Assurance Maladie

Le partenariat régulier avec la coordination régionale des caisses d'assurance maladie, débuté en 2016, s'est intensifié et structuré en 2018 à travers des comités de suivis et groupes projet avec la Coordination régionale des caisses d'Assurance maladie autour notamment de plusieurs sujets notamment

- L'aide à la pratique (actes techniques et cotation : site internet OMNIPRAT cofinancé par URML et Assurance Maladie)
- Les messageries sécurisées agréées (son déploiement est assuré par les CPAM)
- La iatrogénie (participation de l'URML à une campagne de sensibilisation des usagers)
- Les RDV privés de la médecine libérale (participation de l'Assurance maladie)

Le partenariat est structuré par un comité de pilotage annuel entre le Bureau de l'URML et le directeur de la Coordination régionale des CPAM.

### 7.3 La Conférence nationale des URPS-ML et les Rencontres de La Baule 2018

L'URML fait partie du Bureau de la conférence de la CN-URPS ML.

L'édition 2018 des rencontres annuelles des URPS ML à La Baule, a abordé le thème de la Qualité en santé.

Le colloque est disponible dans son intégralité, sur la chaîne YouTube des Rencontres de La Baule. L'organisation du colloque repose sur les ressources et l'expérience de l'URML des Pays de la Loire. Le temps de travail de l'URML mis à disposition de ce colloque est remboursé par la Conférence nationale des URPS.

L'URML des Pays de la Loire y a présenté des posters : ESP CLAP (cf. plus haut), KIT MEDICAL (site de référencement d'applications en médecine, initiative de médecins des Pays de la Loire et soutenue par l'URML), WHY DOC (chaîne YouTube de vulgarisation médicale pour les patients, initiative d'un médecin des Pays de la Loire et soutenue par l'URML).

A l'issue de ces dernières rencontres de La Baule, la Conférence nationale des URPS ML a décidé de ne plus réaliser de rencontres nationales en 2019. La priorité de 2019 sera le débat sur les statuts, les missions et l'organisation de la CN URPS ML.

## 8. Instances de concertations où siègent des médecins représentant l'URML :

Conférence régionale de santé et de l'autonomie	L'URML désigne 2 titulaires et 2 suppléants dans la Conférence régionale de Santé et de l'autonomie (CRSA), et préside la Commission d'Organisation des Soins (CSOS) de la CRSA, instance consultée pour les autorisations d'activité et d'équipement... L'URML est aussi présente dans la commission permanente, instance de gestion de la CRSA.
Conseils territoriaux de santé (départements)	Les représentants de l'Union sont 3 titulaires et 3 suppléants. Ils participent aux plénières et Bureaux de ces conseils, mais aussi aux groupes de travail qui peuvent en découler.
Comités départementaux d'accompagnement des territoires de santé de premier recours (CATS)	L'URML est représentée par un à 4 élus par département.
Comité Régional de concertation pour les soins de premiers recours (CORECS)	L'URML est représentée par deux élus.
Comités départementaux de l'aide médicale urgente et de la permanence de soins (CODAMUPS)	L'URML est représentée par 8 élus par comité. Cependant il n'y a pas assez d'élus pour occuper les postes prévus par la réglementation. L'URML a signalé cette anomalie à l'ARS et au ministère de la santé.
Groupes de travail ARS pour l'élaboration du Projet régional de santé	L'URML a été représentée dans un groupe sur la précarité, sur la médecine polyvalente, le SSR, les soins non programmés, la chirurgie, les soins critiques, les hôpitaux de proximité, l'autisme, les maladies neurodégénératives, les systèmes d'information.
Instance régionale d'accompagnement de la pertinence des soins (IRAPS)	L'URML est représentée par un élu.
Observatoire Régional de la démographie des professions de santé	L'URML est représentée par un élu.
Instance de gestion des financements des maisons de santé	L'URML est représentée par un élu.
Comité de pilotage de l'expérimentation de financement de la permanence des soins ambulatoires	L'URML est représentée par un élu.
Comité précarité de l'ARS	L'URML est représentée par un élu.
Comité régional sur l'insuffisance rénale	L'URML est représentée par un élu.

## 9 Fonctionnement de l'URML

### 9.1 Gestion de l'Union : Bureaux et Assemblées générales

L'Assemblée générale s'est réunie deux fois. Le Bureau s'est réuni chaque mois dont deux fois sous forme de séminaires de journées. Les membres du Bureau se déplacent à l'URML pour gérer les affaires courantes, gérer et coordonner certaines actions de l'URML avec les personnels permanents, travailler aux productions écrites, préparer les Bureaux, les Assemblées générales et autres réunions, rencontrer les institutions partenaires de l'URML.

### 9.2 Personnel de l'URML

L'équipe permanente est composée de 5 personnes à temps plein : Thomas Hérault (médecin directeur), Karine Retière (adjointe coordinatrice des projets), Marie Fontaine (comptable), Anne Laure Le Ny (chargée de mission), Emmanuelle Picard (assistante),

A noter en 2018,

- Le départ en décembre de Mme Isabelle Riou qui occupait un mi-temps à l'URML. Mme Riou reste secrétaire de l'association APIMED.
- L'arrivée en septembre de Mme Emmanuelle Picard, assistante
- L'arrivée en septembre de Mme Anne Laure Le Ny, chargée de mission pour l'accompagnement des CPTS

L'URML salarie occasionnellement des médecins pour des missions à durée déterminée sous forme de vacations.

L'URML accueille en général des stagiaires, mais pas en 2018. L'URML est agréée depuis 2016 pour l'accueil d'internes de santé publique de la Faculté de médecine de Nantes, mais n'a pas encore été choisie comme terrain de stage.

L'URML accueille l'association ESP-CLAP : un local indépendant est mis à disposition de la chargée de mission de l'association.

### 9.3 Locaux / Salles de réunion

Les salles de réunions sont prêtées régulièrement aux associations de professionnels de santé libéraux.

#### **St Sébastien-sur Loire, en Loire-Atlantique – 3 salles**

13, rue de la Loire – Bâtiment C2 – 44230 St Sébastien sur Loire



**Capacités d'accueil**  
**Salle 1 divisible - 42 personnes**  
**Salle 2 (petite salle)- 12**  
**Salle 3 (annexe) - 12**

#### **Changé - Mayenne – 2 salles**

TECHNOPOLIS IV – Bâtiment J - Rue Louis de Broglie – Changé-les-Laval



**Capacité d'accueil : salle divisible - 45 personnes \***

**\*A noter : une partie des locaux est mise à disposition de l'association PALEX, plateforme d'appui aux professionnels de santé libéraux de Mayenne.  
 Fin 2018 il est prévu une réduction de la taille de la salle à 15 personnes**

#### **La Roche-sur-Yon – Vendée : une grande salle**

Impasse Bernard Lyot - Immeuble Le Pyramide - 5<sup>e</sup> étage - La Roche-sur-Yon



**Capacité d'accueil : 45 personnes**

#### **Le Mans – Sarthe : 2 salles**

7, allée des Gémeaux – Bâtiment A – Rez-de-Chaussée – Le Mans



**Capacité d'accueil : Grande salle de 45 personnes et petite salle de 15 personnes**

#### **Utilisation des salles de réunion par l'URML ou par d'autres associations**

SALLE	ST SEBASTIEN GRANDE SALLE (1)	ST SEBASTIEN PETITE SALLE (2)	ST SEBASTIEN SALLE ANNEXE (3)	LA ROCHE SUR YON	LE MANS - GRANDE SALLE	LE MANS - PETITE SALLE	LAVAL*
Nombre de réunions en 2018	107	48	47	69	48	13	87

#### **Nouveau local à Angers.**

L'URML a signé un compromis d'achat pour un local à l'ouest d'Angers, 51 Boulevard de Grésillé, quartier Lac de Maine, au Rez-de-Chaussée. Il a une surface de 140 m2, ce qui permettra 3 salles de réunions. Le parking est accessible le soir.

